



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Objet : **Travaux de réhabilitation et de mise aux normes du marché de Partago**

Référence SIGMAP : n° T_DST_120936

Avis n° 62/ 024.....-026/CD/SE/PRMP/SPMP/DPMaP du 09/06/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou, version 2, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 22 avril 2026.
2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds **FADeC COSO (banque mondiale)**, afin de financer l'aménagement du territoire et le renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux de réhabilitation et de mise aux normes du marché de Partago.
3. La Commune de Djougou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - Construction de Quatre (04) hangars
 - Construction d'un bloc de Latrines
 - Réfection de Quatre (04) Hangars de **Type I**
 - Réfection de Quatre (04) Hangars de **Type II**

Les travaux sont repartis en lot unique.

Les variantes seront prises en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

- Capacité technique et expériences :

- ❖ Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des travaux de BTP ou génie civil, justifié par son registre de commerce et de crédit mobilier et/ou ses statuts en copie légalisée ou en original ou en copie simple de l'original dont la reproduction certifiée conforme est interdite ;

AOON-Travaux de réhabilitation et de mise aux normes du marché de Partago. Référence SIGMAP : n°
T_DST_120936

6

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

- ❖ Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des travaux de BTP ou génie civil, justifié par son registre de commerce et de crédit mobilier et/ou ses statuts en copie légalisée ou en original ou en copie simple de l'original dont la reproduction certifiée conforme est interdite ;
- ❖ Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières **années (2025, 2024, 2023, 2022, 2021)** y compris l'année en cours (*jusqu'à la veille du dépôt des offres*), justifié par le formulaire ANT2, daté, signé et cacheté ;
- ❖ En lieu et place des expériences générales et des expériences spécifiques du soumissionnaire, les expériences du personnel d'encadrement au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021) y compris l'année en cours (*jusqu'à la veille du dépôt des offres*), seront prises en compte. Elles doivent être justifiées par les preuves requises à savoir attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait mentionnant aussi les objets des marchés concernés avec leurs références, montants et signatures **ou bien** attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait appuyés des copies simples des pages portant l'objet, les références, le montant et les signatures des marchés correspondants (*cf. point de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification*).

BON A LANCER

NB : Le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement doit être d'un montant des FCFA HT soixante-cinq millions deux cent cinquante-quatre-mille deux cent trente-sept (65 254 237)

- ❖ Disposer d'un personnel dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. (Critères d'évaluation et de qualification) puis prouvé par leurs Curricula vitæ (*pour le personnel d'encadrement uniquement*), les copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves de leurs expériences (*attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait*).
- ❖ Disposer d'au moins des matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. (Critères d'évaluation et de qualification).

NB : Dans la présente procédure, à toute hauteur d'analyse et pour toutes les catégories d'entreprises, la similitude ou la similarité porte sur les travaux de construction ou de réhabilitation des infrastructures marchandes.

- Capacité financière :

- ❖ Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront produire leur bilan d'ouverture plus les états financiers de leurs années d'existence ;
- ❖ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur des F CFA vingt-et-un millions sept cent cinquante un mille quatre cent douze (**21 751 412**), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin.

AOON -Travaux de réhabilitation et de mise aux normes du marché de Partago ; Référence SIGMAP : n°

T_DST_120936

 

5

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

- ❖ Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des travaux de BTP ou génie civil, justifié par son registre de commerce et de crédit mobilier et/ou ses statuts en copie légalisée ou en original ou en ~~copie simple de l'original~~ dont la reproduction certifiée conforme est interdite ;
- ❖ Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières **années (2025, 2024, 2023, 2022, 2021)** y compris l'année en cours (*jusqu'à la veille du dépôt des offres*), justifié par le formulaire ANT2, daté, signé et cacheté ;
- ❖ En lieu et place des expériences générales et des expériences spécifiques du soumissionnaire, les expériences du personnel d'encadrement au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021) y compris l'année en cours (*jusqu'à la veille du dépôt des offres*), seront prises en compte. Elles doivent être justifiées par les preuves requises à savoir attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait mentionnant aussi les objets des marchés concernés avec leurs références, montants et signatures **ou bien** attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait appuyés des copies simples des pages portant l'objet, les références, le montant et les signatures des marchés correspondants (*cf. point de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification*).

NB : Le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement doit être d'un montant des FCFA HT soixante-cinq millions deux cent cinquante-quatre-mille deux cent trente-sept (65 254 237).

- ❖ Disposer d'un personnel dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. (Critères d'évaluation et de qualification) puis prouvé par leurs Curricula vitæ (*pour le personnel d'encadrement uniquement*), les copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves de leurs expériences (*attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait*).
- ❖ Disposer d'au moins des matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. (Critères d'évaluation et de qualification).

NB : Dans la présente procédure, à toute hauteur d'analyse et pour toutes les catégories d'entreprises, la similitude ou la similarité porte sur les travaux de construction ou de réhabilitation des infrastructures marchandes.

- Capacité financière :

- ❖ Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront produire leur bilan d'ouverture plus les états financiers de leurs années d'existence ;
- ❖ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur des F CFA vingt-et-un millions sept cent cinquante un mille quatre cent douze (**21 751 412**), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin.

AOON -Travaux de réhabilitation et de mise aux normes du marché de Partago ; Référence SIGMAP : n°

T_DST_120936



Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

NB : Seuls les banques et les organismes financiers habilités peuvent délivrer l'attestation de capacité financière aux soumissionnaires. Les compagnies d'assurance ne sont pas autorisées à délivrer ladite attestation. Toute attestation provenant de ces compagnies ne sera pas prise en compte.

- ❖ Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels avec franchise et couvrant la responsabilité civile professionnelle indiquant l'objet du marché et d'un montant des F CFA égal à soixante-quinze millions quarante-deux mille trois cent soixante-treize (75 042 373).

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de six (06) mois, soit cent quatre-vingt (180) jours calendaires.

NB : Toutefois des délais compris entre (180) jours calendaires (06 mois) et 210 jours calendaires (07 mois) sont acceptables et feront l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation. Toute offre proposant de délai au-delà de 210 jours calendaires est considérée non-conforme.

BON A LANCER

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Djougou, e-mail : prmp2djougou@gmail.com avec copie à l'adresse suivante : fataou.sani@mairie.bj, cell : 01 58 77 36 44 (SPMP) ; 01 55 27 79 06 (PRMP) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 au premier étage, de 08 heures à 12 heures 30 minutes les matins et de 14 heures à 17 heures 30 minutes les soirs.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du AA.../..06./2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 au premier étage ; Cell : 01 58 77 36 44 (SPMP) ; 01 55 27 79 06 (PRMP).** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

NB :

- ❖ Cette fiche peut être renseignée et transmise par voie électronique. Toute demande électronique est satisfaite en 24h ouvrée.

- ❖ Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraîne l'irrecevabilité de son pli.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après (lieu

AOON - Travaux de réhabilitation et de mise aux normes du marché de Partago ; Référence SIGMAP : n°
T_DST_120936

7

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

du dépôt des plis) : Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 au premier étage au plus tard le 02/07/2026 à 09 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : Les plis irrecevables pour d'autre motif seront également retournés sans être ouverts, aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Mairie de Djougou, bâtiment E, Rez-De-Chausée, Salle de Conférence n°2** le 02/07/2026 à 09 heure 30 minutes (heure locale : GMT +1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **six cent cinquante-deux mille neuf cent quarante-deux virgule trente-sept (652 542,37) F CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

NB : La lettre de déclaration de garantie est acceptée si le soumissionnaire justifie du statut d'une micro, petite et moyenne entreprise conformément à l'article 10 de la loi n°2020-03 du 20/03/2020 portant promotion et développement des MPME en République du Bénin par la production de l'attestation d'identification de son statut de la MPME. En cas de groupement, la production de cette attestation par l'une de ses entités est admise pour tout le groupement.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent quatre-vingt (180)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet : **Sans objet**.

Fait à Djougou le, 09/06/ 2026

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la Commune de Djougou,



Hotonou F. ADJIGUI
